

BILLY infos



Nature

PLANTER POUR LA POSTÉRITÉ

P.6 et 7



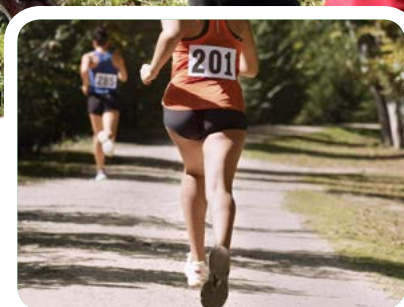
Dossier
Sécurité routière,
chacun a un rôle à jouer

p.4 et 5



Médiathèque
Des ateliers d'artistes
participatifs

p.8



Sports
Ayez du cœur
et rejoignez la course !

p.12

INFOS PRATIQUES

collecte des déchets verts



ATTENTION :
Du nouveau dans le ramassage des déchets verts. Il aura lieu tous les 15 jours à partir du 15 avril jusqu'au 11 octobre 2024.

Rappels :

- Veuillez à ne pas surcharger vos contenants : 1m3 par collecte
- Verdures : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes dans un contenant rigide ou sacs
- Petits branchages : 1m20 maximum de long et 10 cm de diamètre, fagotés avec une ficelle.

Voici les dates de ramassage :
Les vendredis 26 avril, 10 et 24 mai ; 7 et 21 juin ; 5 et 19 juillet ; 2, 16 et 30 août ; 13 et 27 septembre ; 11 octobre.

ETAT CIVIL

Naissances

Mohammad-Ghali Mahmoudi Assakan, le 06/03 à Arras ;
Zaïma Caillet Conson, le 10/03 à Lens ;
Maria Collier, le 12/03 à Dechy ;
Nahyl Yagoub, le 17/03 à Seclin ;
Léopold Peter, le 27/03 à Lens ;
Noéline Guillarmo, le 28/03 à Beuvry.

Décès

Stéphanie Antkowiak ép. Szatkowski, 93 ans ;
Souheila Benyoucef ép. Agag, 50 ans ;
Jean Dourlent, 90 ans ;
Serge Vanwildemeersch, 58 ans ;
Michel Duflos, 62 ans ;
Thérèse Furmanowski ép. Gibaszek, 74 ans.

Denis Delsart, 76 ans ;
Fabrice Huck, 54 ans ;
Jean-Baptiste Radix, 98 ans ;
Jean-Pierre Petit, 80 ans ;
André Trognon, 69 ans ;
Marie Matyja ép. Ukleja, 96 ans.

Foires aux puces

•SAMEDI 11 MAI

Autour de l'école Louise Michel organisée par l'APE L. Michel.
Inscriptions au 07 78 23 28 08 ou au 06 70 53 99 85.

•SAMEDI 25 MAI

de 13^h à 18^h, Avenue de la Fosse 2 et rues avoisinantes, organisée par le Billard-Club Billysien.
Inscriptions au 07 82 37 11 72.

•SAMEDI 8 JUIN

Résidence Michel Hidous organisée par l'APE Voltaire.
Inscriptions au 07 67 87 87 53.

•SAMEDI 6 JUILLET

Résidence Michel Hidous organisée par les majorettes «Les Flamélias».
Inscriptions au 06 88 11 64 95

•SAMEDI 3 AOÛT

Place Alexandre, organisée par Femmes tout simplement
Inscriptions sur place

•SAMEDI 24 AOÛT

Cité des Castors organisée par l'ASB Cyclos
Inscriptions au 06 71 74 56 50

Calendrier sportif

Football

•DIMANCHE 26 MAI

15^h, stade Paul Guerre
BILLY MONTIGNY - NEUVILLE-FERR.

Démarches administratives

Déclarez vos impôts !

Le service de déclaration de vos impôts en ligne est ouvert depuis le 11 avril.

Les dates limites de déclaration au **MARDI 21 MAI** pour le papier, au **JEUDI 6 JUIN** par Internet.

Commémorations

MERCREDI 8 MAI :

79^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

- 9^h15 : Rassemblement sur le parking du cimetière.
- 9^h30 : Dépôt de gerbes. Défilé et réception au centre culturel Pablo Picasso.

Atelier préventif



Le service solidarité de la ville en collaboration avec la Police Nationale, propose un atelier sur la cybercriminalité au centre Pablo Picasso **JEUDI 16 MAI** à partir de 14^h.

Inscriptions au 07 87 49 91 63 ou au CCAS, rue de Rouvroy.

Sommaire

- **P.4 et 5 : Sécurité routière, chacun a un rôle à jouer.**
- **P.6 et 7 : Nature : planter pour la postérité.**
- **P.8 : Des ateliers d'artistes à la médiathèque.**
- **P.9 : L'école Doisneau participe à un rallye.**
- **P.10 et 11 : Les collégiens passent en revue l'art et la prévention.**
- **P.12 et 13 : Le billard club aligne de bons résultats. Une multitude de disciplines au club Sports et loisirs. Rejoignez les parcours du cœur avec le service des sports.**
- **P.14 : 50 ans d'amour pour Rose-Marie et André Beauduin.**
- **P.15 : Tribunes libres.**

Billy-Infos
Mensuel d'informations de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception graphique et impression :
Service communication



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Le printemps est de retour mais la météo est tantôt ensoleillée, tantôt pluvieuse, à l'image de l'actualité. Si les temps sont incertains, nos initiatives à destination de la population sont infaillibles. En effet, après avoir successivement baissé le taux municipal de la taxe foncière chaque année depuis 2019, je suis heureux de vous annoncer que nous allons réitérer en 2024 avec un nouvel allègement de 2%. Cette baisse a été votée dans le cadre de la dernière orientation budgétaire. Nous reviendrons dessus plus en détail dans le prochain numéro du Billy Infos.

La fin de l'hiver a laissé place à la floraison. Les premières tontes se font entendre et les jardiniers ont réinvesti leurs jardins. Nous avons procédé à la plantation de plusieurs arbres dans la commune et notamment au parc urbain et dans le quartier du Vieux-Billy dont le réaménagement touche bientôt à sa fin.

La programmation culturelle se poursuit avec la pièce de théâtre «Le Prénom» à l'espace culturel Léon Delfosse le 25 mai et la soirée conviviale à la médiathèque le 31 mai qui clôturera la saison culturelle. D'ici là, nous vous donnons rendez-vous le jeudi 9 mai, jour férié de l'ascension, pour la sixième édition du Salon de la Bière et des produits régionaux.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre Janie,
Bruno Troni

La lutte contre l'insécurité routière est un travail de tous les jours, tant au niveau national qu'au niveau local. On retiendra que dans 90 % des cas, une défaillance du conducteur est à l'origine des accidents. Le principal facteur, retenu dans 30 % des cas, est la vitesse excessive.

La municipalité l'a bien relevé et œuvre pour rendre les rues de notre commune plus sûres grâce à des aménagements et de la sensibilisation.

Aménager pour mieux sécuriser

Étudier l'aménagement du cadre urbain peut vite devenir un vrai défi tant il y a de paramètres à prendre en compte : stationnement, riverains, servitudes de passage ou encore respect de l'environnement. Il y a aussi un critère majeur à prendre en compte : la régularisation de la vitesse de circulation.

Pour cela, la municipalité utilise plusieurs dispositifs comme les feux tricolores intelligents ou encore les limitations de vitesse selon les zones. Les ASVP ont aussi un rôle pour sécuriser la voirie, notamment devant les écoles. Mais pour réduire physiquement la vitesse, des ralentisseurs sont matérialisés.



Concertation avec les riverains de la rue Alfred Dupont en vue d'installer des ralentisseurs.

Bien connaître les différents ralentisseurs

Le créneau, la chicane et l'écluse

Le créneau prend la forme d'une courte déformation volontaire du tracé de la route, formant ainsi deux tournants serrés, forçant le conducteur à adapter sa vitesse, notamment en fonction du gabarit du véhicule. Il remplace la ligne droite dans les zones fréquentées.

Directement dérivée du créneau, la chicane est constituée d'une avancée de trottoirs, alternativement à droite et à gauche, distantes d'une quarantaine de mètres.

L'écluse quant à elle consiste à une réduction de la largeur de la chaussée ne permettant le passage que d'un véhicule à la fois, respectant une priorité de passage selon le sens de circulation.

Une des dernières réhabilitations dans la rue Pierre Tournay.

Le plus courant et le plus ancien : le dos d'âne

Également appelé cassis, il consiste en une élévation de la route d'environ 10cm, sous forme de bosse, perpendiculaire à la chaussée. Il est marqué au sol par 3 triangles blancs dans chaque sens de circulation.

Le coussin

Aussi connu sous le nom de « coussin berlinois », il s'agit d'une plaque rectangulaire surélevée, aux 4 bords obliques, généralement de couleur ocre, marquée de 3 triangles blancs. Il va obliger le conducteur à ralentir à 30 km/h afin que les roues puissent y monter de part et d'autre.

Les bandes sonores ou rugueuses

Il s'agit de bandes d'1 cm de haut qui émettent un bruit sourd au passage des roues du véhicule. Elles sont le plus souvent regroupées par 5 ou 6 afin d'être clairement perçues par les conducteurs et avoir un effet sur régulation de la vitesse.

Savoir rouler à deux roues mais dans les règles

Nous sommes tous soumis au code de la route quelques soient nos moyens de locomotion. Si celui des automobilistes et des motards est largement démocratisé, le reste des deux roues est encore trop peu méconnu.

Savoir rouler c'est bien, savoir comment rouler c'est encore mieux. La municipalité, par le biais du dispositif « Savoir rouler à vélo », mené par service des sports, inculque le code de la route aux jeunes apprentis. Les bases telles le port du casque et autres éléments de sécurité sont abordées avant la pratique. Il est toutefois bon de rappeler des règles élémentaires, soumises au code de la route, même aux cyclistes les plus aguerris.

Parmi les panneaux, il faut savoir discerner les **deux concernant les bandes ou pistes cyclables**.



OBLIGATOIRE



CONSEILLÉE

En dehors des voies dédiées, il va de soit de respecter les distances entre le bord droit de la chaussée et les véhicules en circulation. Les cyclistes en

groupe sont tenus de rouler à deux de front, c'est à dire le plus à droite de la chaussée, ou en file indienne pour ne pas obstruer la circulation.

Quid des trottinettes électriques ?

Plus généralement appelées EDP (engins de déplacements personnels) motorisés, les trottinettes électriques et autres engins apparentés font désormais l'objet d'une nouvelle réglementation depuis 2019. Elle vise à lutter contre les comportements accidentogènes en calquant celle déjà appliquée aux cyclistes avec certaines spécificités.

Premièrement, il faut avoir minimum 12 ans. Il est interdit de rouler sur les trottoirs, de porter des écouteurs et de posséder un engin pouvant aller à plus de 25km/h. En cas d'infraction, les conducteurs d'EDP motorisés s'exposent bien entendu à des amendes.



Une nouvelle signalisation sur autoroute

Depuis le 4 septembre, une nouvelle signalisation a fait son apparition sur l'autoroute A1, dans le sens Paris-Lille, depuis l'échangeur de Dourges vers celui de Seclin. Il s'agit un losange blanc sur fond bleu ou lumineux sur fond noir qui indique les voies réservées au covoiturage et à certaines catégories de véhicule. Ce panneau a été créé afin de s'adapter aux nouvelles habitudes de circulation des Français.

Concrètement, la voie sera réservée, à des heures de grande affluence, aux véhicules avec au moins 2 personnes à bord, les taxis, transports en commun, les voitures à très faible émission (vignette Crit'air 0) ainsi que les véhicules prioritaires.

Si vous circulez seul sur cette voie, vous vous exposez à une amende de 135€. Des radars « intelligents » capables de détecter le nombre de personnes à bord seront ainsi placés le long de ces zones.

Le conseil pour votre porte-monnaie et la planète : **covoiturez ou prenez les transports en commun !**

Le mois de mai symbolise le renouveau. Les températures s'adoucissent, la nature est en pleine floraison et les animaux migrants sont de retour. Il n'est pas donc pas étonnant que les journées internationales dédiées à l'environnement ont principalement lieu durant ce mois. La municipalité y est sensible et veille à préserver ses espaces verts dans une ville à forte densité urbaine.

Rafrâichir le cadre urbain

Nous avons tous été témoins des épisodes caniculaires de ces dernières années. Échapper à la chaleur étouffante n'est pas chose aisée et l'un de nos premiers réflexes et de trouver de la fraîcheur à l'ombre d'un arbre. Mais les résinifères n'ont bien sûr pas la seule particularité de barrer les rayons du soleil. En plus de produire de l'oxygène, traiter naturellement la pollution ou encore stabiliser les sols, les arbres détiennent un rôle majeur pour réduire les îlots de chaleur en zone urbaine grâce à l'évapotranspiration.

Ce phénomène naturel permet aux arbres de drainer l'eau des sols et de la rejeter par évaporation dans l'air ambiant. Ainsi, on peut constater une différence de température notable entre 23° dans une zone sous feuillages et presque 60° dans un milieu essentiellement composé de minéraux comme l'asphalte, le béton et la pierre de la chaussée.

C'est pourquoi la municipalité fait le choix de planter autant que possible des arbres lors des réaménagements urbains.



Bruno Troni, maire de la commune, et Nathalie Megueule, adjointe au maire, ont participé à la plantation symbolique des trois tilleuls



Journée internationale des espèces en voie de disparition.

D'après la liste rouge de l'Union Internationale pour la conservation de la nature, **27 000 espèces animales ou végétales sont en voie d'extinction dans le monde**. Si la disparition des espèces est prévisible, c'est son accélération qui est inquiétante.

Rendez-vous dans 400 ans

Trois tilleuls ont été plantés à la Maison de l'Enfance avec la participation des enfants du centre de loisirs. Cette initiative fait suite au souhait du syndicat mixte Eden 62 de célébrer ses 30 ans, dans 74 communes du département, avec la plantation de 200 tilleuls.

Pourquoi le tilleul ?

Cet arbre mellifère est une espèce locale qui favorise la faune et surtout l'habitat des insectes par sa grande taille. En plus de s'adapter au changement climatique, il est aussi le symbole de la liberté, la justice et la paix.



Journée internationale de la santé des végétaux.

Décrétée depuis 2020 par l'Organisation des Nations Unies, cette journée sensibilise sur l'importance de la santé des végétaux. Les nuisibles et autres maladies provoquent des **pertes massives de productions agricoles mondiales à hauteur de 40%**.

Un travail qui porte ses fruits !

La municipalité a procédé via le service espaces verts à un réaménagement paysager complet du parc urbain. Des agrès sportifs et une aire de jeux flambant neuve ont été installées. Dernièrement, l'ancien zoo a été métamorphosé en **verger collectif** avec un point d'eau en son centre. Une réalisation en adéquation avec l'alimentation saine que promeuvent les élus.



Journée mondiale des abeilles.

Considérée comme l'une des pierres angulaires dans le cycle de la bio-diversité, l'abeille détient un rôle majeur dans la pollinisation. Ce phénomène est **indispensable dans la reproduction des plantes**. Mais il est aujourd'hui en péril avec l'utilisation excessive des pesticides et l'industrialisation de l'agriculture.

Les jardins ouvriers vous ouvrent leurs portes



Ainsi, les habitants, ou même les groupes pédagogiques, pourront se servir librement, mais surtout raisonnablement dans l'intérêt commun, en fruits de plusieurs variétés destinées à la consommation directe ou à cuisiner. Pommes, poires ou encore prunes, il y en a pour tous les goûts mais aussi pour toutes les espèces ! En effet **une haie mellifère**, composée d'arbustes riches en nectars et pollen, a été plantée pour les insectes butineurs. De même, des arbres produisant des baies permettront aux pensionnaires à plumes du parc de se nourrir naturellement.

Réels ambassadeurs du travail de la terre et de la nature, les Jardins Ouvriers de Billy-Montigny cultivent leurs parcelles depuis bien des années. Ils prônent une culture respectueuse de l'environnement et protègent la biodiversité par divers biais comme l'absence de pesticides et d'engrais chimiques. Sur leurs parcelles, des récupérateurs d'eau sont utilisés pour l'arrosage des légumes mais aussi des fleurs. Des gîtes à insectes pour les pollinisateurs et des nichoirs à mésanges ont aussi été installés.

Les jardiniers vous invitent à leurs portes ouvertes le **SAMEDI 21 SEPTEMBRE** rue d'Auxerre, à partir de 11h.



Journée internationale de la bio-diversité.

Ratifiée en 1992 par 196 États dans le monde (sur presque 200) la Convention sur la diversité biologique fait évidemment consensus. Aujourd'hui, entre **5 et 30 millions d'espèces sont recensées dans la biosphère dont 1,7 animales**. Un chiffre encore très relatif avec les disparitions à venir.



Fête de la nature.

Cette année elle aura lieu du 22 au 26 mai. Cet événement a pour but d'inciter le public à se rapprocher du cadre naturel qui les entoure via des initiatives menées par des professionnels, des collectivités ou encore des associations. En France elle est menée par l'association éponyme à l'événement.

Art

Des ateliers participatifs et créatifs à la médiathèque

Poursuivant sa politique d'éducation par l'art et la culture, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a fait appel à cinq artistes aux domaines d'expression variés pour mener le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) 2024. La médiathèque Nelson Mandela a eu l'opportunité de voir sa candidature retenue s'inscrivant ainsi dans une démarche artistique ambitieuse.



Le thème retenu pour le CLEA 2024 est « Tous en mouvement ! ». Chacun est appelé à se mettre en mouvement, rencontrer l'autre sur un nouveau terrain de jeu, bouger autour d'un projet, traverser un lieu, cheminer ensemble.

C'est dans ce contexte que l'équipe de la médiathèque s'implique depuis le mois de février en recevant en résidence l'artiste plasticien **Aymeric Caulay** qui anime des ateliers afin de co-construire un projet intitulé "Le Jardin de rêverie et le souffleur de mots".

Un laboratoire de création, le CREALAB, est physiquement installé au sein de la médiathèque, permettant aux participants d'apporter leur contribution au fil des ateliers.

Les interventions s'étalent sur plusieurs séances qui s'échelonnent jusqu'en juin. Le principe étant la souplesse d'organisation, chacun est libre de participer à un ou plusieurs ateliers.

Trois classes de l'école Doisneau et deux classes de l'école Voltaire-Séguin ont également souhaité s'inscrire dans le projet.



Agenda

Deux temps forts dans votre médiathèque

Embarque avec ton « Boarding Pass » !
SAMEDI 18 MAI, 14h30
 (durée 1h30). 6 – 10 ans
 C'est le grand jour des départs en vacances et l'aéroport est totalement bloqué ! Des milliers de voyageurs attendent que leurs bagages soient triés vers les bons vols.

Décollage immédiat avec la compagnie N'JOY ! Aventure collective basée sur la découverte de la géographie. Uniquement sur réservation.



« Soirée de convivialité »
VENDREDI 31 MAI à partir de 19h
 Célébrons la fin de saison culturelle en musique et dans l'ambiance conviviale générée par le public de la médiathèque. Tout public, sur réservation.

Toutes les animations sont gratuites, sur réservation en médiathèque, ou au 03 21 49 08 59

Horaires d'ouverture
 Mardi - 14h-19h
 Mercredi - 10h-12h et 14h-18h
 Jeudi et Vendredi - 14h-18h
 Samedi - 10h-12h et 14h-17h

Ecole Robert Doisneau

Un rallye sur fond d'olympisme

A trois mois des J.O. de Paris, Billy-Montigny porte les valeurs du sport. Environ 250 élèves de l'école Robert Doisneau ont participé à un rallye à travers la ville, où dix lieux ont été balisés.

Quatorze classes ont pris part à cette course d'orientation qui les a amenés à la mairie, à la médiathèque Nelson Mandela, à la piscine Louis Aragon, à l'école de danse « le Khoréa », aux écoles Voltaire et Louise Michel, au centre de loisirs, à la gare, à la poste, à la pharmacie Vittu et à la boulangerie « la baguette d'or ».

Les parcours qui étaient prévus, ont dû être raccourcis en raison de la tempête qui s'était abattue ce jour-là sur notre territoire. Chaque classe a reçu une pièce de puzzle en format A4.

Deux à trois scolaires par classes ont ainsi reconstitué le puzzle pour former une fresque géante (village olympique) qui orne l'école pour l'occasion.



A l'issue de cette journée, tous les élèves ont reçu une médaille et un goûter offert par l'A.P.E. Doisneau.



La revue des collégiens

Les élèves de classe média, encadrée par Mme Lanney, professeure de français, et Mme Padieu, documentaliste du collège David Marcelle, sont de retour pour leur chronique trimestrielle. Au sommaire : des rencontres, de l'art et de la prévention !

Une rencontre CE2 - 6e sur le thème des médias !

Le mardi 26 Mars 2024, la classe de 6e Hélène du collège est allée à l'école Doisneau pour présenter trois ateliers aux CE2. Un premier atelier permettait d'apprendre à articuler et respirer, un deuxième permettait, quant à lui, de découvrir des journaux et des magazines et un troisième atelier avait pour but d'enregistrer une émission web radio sur «Pierre et le loup».



Les élèves de CE2 étaient heureux car ces différentes activités leur ont permis de mieux découvrir le monde de la radio. Ces ateliers ont été animés par des 6e qui employaient un vocabulaire proche de celui des élèves de

l'école primaire. Le contact a donc été plus simple et les plus jeunes ont été moins stressés par la différence d'âge.

Les élèves de 6e étaient également heureux car c'était

l'occasion, pour certains, de pouvoir retrouver leurs anciens professeurs et ils ont tous trouvé intéressant de parler à des plus petits.

Léa DUHEM, 5e.

Oyez, oyez collégiens !

Thierry Moral, conteur, comédien et metteur en scène depuis plus de vingt ans et Stéphane, sous le pseudonyme de Essache, comédien et metteur en scène professionnel depuis 5 ans, sont venus au collège le 28 mars 2024. Ces deux illustres troubadours sont venus conter deux fabliaux d'antan, deux légendes des temps anciens. Ils ont raconté le fabuleux destin d'un modeste enlumier Pol Gornek, puis d'un joyeux jongleur, Jojo. Ces derniers ont eu tous deux affaire

à un pauvre Diable trompé (et il n'est pas le seul) et au Bon Dieu pour qui ce ne sera pas toujours facile. C'est un joyeux mélange entre le conte, le théâtre et la musique. Les élèves de 5ème ont pu participer et poser des questions aux artistes après la représentation. Il y avait beaucoup d'interactions, les élèves ont vraiment beaucoup aimé ce spectacle.

Léa DUHEM, Martin TREHOU et Marcel KHARRAZ de 5e.



Tous en vert contre les dangers d'Internet !

Le vendredi 29 mars, au collège David Marcelle, s'est déroulé «Safer Internet Day». Pour cette occasion, c'était dress code vert pour tout le monde: les élèves, les enseignants, les assistants d'éducation et la direction du collège y compris. Le principal, Mr Chopineaux, a également joué le jeu en portant un tee shirt vert. Des badges ont été distribués à tout le monde. Lors de cette journée, les élèves de 4ème et de 5ème ont participé à des ateliers. Les 5ème ont

été amenés à réfléchir sur leur consommation d'écrans alors que les 4ème ont été sensibilisés à certains dangers d'Internet.

Les élèves ambassadeurs contre le harcèlement ont participé à l'organisation en créant des affiches et une vidéo, qui a été diffusée à tous les élèves pendant le quart d'heure lecture.

Garance FAGOT, Clémence FONTAINE et Ilan TANCREZ en 6e.



Affiche de Julie GOSSELIN en 3e

Un club d'artistes en calligraphie

Tous les jeudis midi, une dizaine d'élèves de sixième et de cinquième se rendent en salle d'arts plastiques pour participer au club calligraphie.

Ce club est animé par Mme Hénon, professeure de français. Elle a découvert la calligraphie il y a dix ans et s'est rendue compte en fin d'année dernière que les élèves aimaient beaucoup cette activité. En début d'année, chaque élève a réalisé ses initiales en lettrine en utilisant des plumes. Depuis à chaque période, elle propose des thématiques différentes.

Certains élèves décalquent, d'autres reproduisent les calligraphies à main levée. Tous aiment dessiner comme Alexis qui a même acheté une plume pour s'entraîner chez lui. Ludmila apprécie de découvrir différentes écritures et Alexis porte un intérêt pour l'aspect historique de cette activité. Tous les participants affirment que cette activité est relaxante.

Camille GAUEUR en 4e et Matthéo DEBAILLEUL en 5e.



Billard-club

Une série de bons résultats

La fin de saison arrivant bientôt à son terme, le club billysien a enregistré de bons résultats. Deux joueurs, Laurent Bernard et Franck False, sont champions départementaux, et deux équipes se sont qualifiées pour les demi-finales de la coupe de France.



Laurent Bernard

A Wimille, Laurent est devenu champion du Pas-de-Calais au « Cadre - Nationale 2 ». Quelques jours plus tard, à Moreuil (Somme) pour la finale des Hauts-de-France, Laurent n'a pas réussi à s'imposer laissant échapper de peu la qualification pour la finale de France.

Vice-champion départemental « libre - N3 », Laurent a été repêché et à remporté le titre de champion des Hauts de France. Ce titre lui vaut d'être qualifié pour la finale de France qui aura lieu à Agen les 18 et 19 mai prochains.

Il est également champion du Pas-de-Calais aux « 3 bandes - N2 ». Il dispute la finale des Hauts-de-France les 4 et 5 mai.

Franck False

C'est dans son club de Billy-Montigny que Franck a obtenu le titre de champion du Pas-de-Calais à la « Libre - Régionale 1 ».

Les 20 et 21 avril, toujours à Billy, il disputait la finale des Hauts de France dont il remporta le titre. Il participera à la finale de France de la Coupe des Provinces avec l'équipe des Hauts-de-France du 28 au 30 juin.

Jeux de séries division 5

Sur 19 équipes engagées dans cette compétition, cinq d'entre-elles étaient qualifiées pour les demi-finales de la coupe de France. L'équipe composée de Marcel Caboche, Pascal Sniatecki et Walter Gentile, s'est bien comportée tout au

long des tours régionaux et prend la cinquième place du classement général, synonyme de qualification pour la demi-finale qui se jouera les 1^{er} et 2 juin prochains.

3 Bandes - division 4

Olivier Sarda, Pascal Bétrancourt, André Desbleumortiers, emmenés par leur capitaine Jacky Lasvaux, se sont bien comportés lors des éliminatoires régionales. Le quatuor termine deuxième du classement, dans un championnat relevé de 25 équipes, où les quatre premières places étaient qualificatives. Les billysiens ont su faire preuve de détermination et de solidarité pour se qualifier pour la demi-finale qui aura lieu les 8 et 9 juin prochains.

L'équipe de 3 bandes a obtenu sa qualification à Gravelines le 7 avril

Sports et loisirs des C.B.M.

«Sports ou loisirs», à vous de choisir !



La section « Sports et Loisirs » des Carabiniers de Billy-Montigny, présidée par Ghislaine Malbranque, continue ses activités jusque fin juin. Trois cours par semaine sont encadrés par des intervenants diplômés dont les créneaux sont répartis les lundis, mercredis et vendredis.

Fort d'une soixantaine d'adhérents, le club est prêt à vous accueillir. Femmes ou hommes à partir de 16 ans, vous serez accueillis dans une ambiance familiale.

Trois fois par semaine, les cours sont dispensés à la salle Gérard Philipe du stade Paul Guerre.

Lundi de 18^h30 à 19^h30 :
Renforcement musculaire (tabata, hit, le circuit training, boot camp partner, CAF (cuisse/abdo/fessier).

Mercredi de 18^h30 à 19^h30 :
Circuit training, hit, fullbody et jeux de fitness.

Vendredi de 17^h30 à 18^h30 :
Renforcement musculaire, cardio training, aérobic, step, stretching, aérobic et zumba.

Renseignements
au 06 59 71 98 93
ou au 06 95 06 14 98.
Pour toute inscription,
se munir d'un
certificat médical.

De la boxe dans votre quartier



L'association Avenir des cités a mis en place le Bus Boxe, véhicule itinérant qui permet aux habitants de pratiquer la boxe dans leurs quartiers ! L'autocar sera de passage dans notre commune les 3 mois à venir. Retrouvez les dates et quartiers concernés au mois de mai.

MARDI 14 MAI de 18^h à 21^h
cité 10 rue Dijon
MARDI 21 MAI de 18^h à 21^h
Centre ville Le Kiosque
MERCREDI 29 de 14^h à 17^h
cité 10 rue Dijon



le village
du cœur
DIMANCHE 16 JUIN
DE 9^h30 À 12^h30
LES PARCOURS DU Cœur



La municipalité, via le service des sports, organise le **PARCOURS DU CŒUR** le **DIMANCHE 16 JUIN** au stade Paul guerre. Participez à cette première édition seul ou en groupe, en marchant ou en courant, en vous inscrivant à un parcours de 1, 2, 5 ou 10 km. Une course intergénérationnelle enfant/seniors de 400m est également mise en place sur notre piste d'athlétisme.

Des activités sportives pour tous seront en place également avec une course d'orientation, du kamjam, un parcours de disco golf ou encore du speedminton.

Parce que la pratique sportive contribue à une bonne santé, des professionnels seront sur place pour vous renseigner (calcul d'imc, contrôle du diabète, geste de premiers secours, nutrition...)

- LES PARTICIPANTS ONT RENDEZ-VOUS À 9^h30
- DÉPART DE LA COURSE INTERGÉNÉRATIONNELLE À 10^h
- DÉPART DU PARCOURS DU CŒURS À 10^h30

Inscription gratuite auprès du service des sports ou directement sur place.

Noces d'or

Rose-Marie et André, un couple auréolé d'or

Passer un demi-siècle à côté de son amoureux (se) prouve que le couple est capable de tout affronter dans la vie. Fêter des noces d'or devient de plus en plus rare à l'heure actuelle, car les couples se marient de moins en moins jeunes. Alors, quand on célèbre 50 ans de mariage, comme à l'image de l'or, c'est précieux et solide.



C'était le 20 avril 1974 que Rose-Marie Véga et André Beauduin se disaient « oui » pour la vie en la mairie de Billy-Montigny.

Cinquante années plus tard, le 20 avril 2024, toujours dans la même commune, le couple a renouvelé ses vœux devant Fadila Briki, adjointe au sport, à la jeunesse et à la santé.

Rose-Marie, issue d'une famille de trois enfants, a rencontré André, qui était son cavalier lors du mariage de sa meilleure amie. Comme le dit Rose-Marie, "c'est ma jumelle, car on est née le même jour, le 13 avril 1953".

Avec le certificat d'études en poche, Rose-Marie a exercé pendant plusieurs années en confection. Chez Janel, à la lainière de Roubaix, chez Biderman et à la linière de Lille. Issu d'une fratrie de quatorze

enfants, André est né le 1er février 1950 à Divion.

Dès 14 ans, il travaillera à la fosse 10 de Leforest jusqu'en 1968. De 1968 à 1972, il sera engagé volontaire, puis



travaillera de 1972 à 1974 à la tuilerie de Phalempin et terminera sa carrière jusqu'en 2010 (âge de la retraite), à l'imprimerie nationale de Flers-Escrebieux.

Il est titulaire de la croix du combattant, de la médaille d'Outre-Mer, de la médaille de reconnaissance de la nation et agrafe opération extérieure.

Le couple profite de leur fils et de leurs deux petits-enfants, et occupe les mêmes loisirs, que sont la pétanque, la danse en ligne et le chant dans une chorale.

Une composition florale a été offerte aux récipiendaires au nom de la municipalité par Mme Briki. Ensuite, c'est en présence de la famille et des amis que le verre de l'amitié fut servi.

Pour la liste d'Union Républicaine

Le budget qui nous est présenté ce soir correspond à ce qui avait été défini lors du débat d'orientation budgétaire que nous avons tenu il y a peu. Il est le fruit d'un travail collectif des élus aidés en cela par des agents investis. D'année en année, ce travail est rendu plus difficile tant les décisions gouvernementales nous entravent.

Nous nous sommes fixé un cap mais des vents mauvais soufflant de la Macronie tentent coûte que coûte de nous faire dévier de cette route. Notre cap, c'est la modernisation des services publics, l'investissement et l'innovation de notre commune, le développement durable au seul profit de l'amélioration des conditions de vie de nos habitants alors que l'objectif du gouvernement, eh bien, c'est l'inverse !

Il ne se sera pas passé beaucoup de temps depuis le DOB pour que nos pires craintes se concrétisent. Gabriel Attal confirme une nouvelle réforme de l'assurance chômage au prétexte, bien sûr, d'atteindre le plein emploi. Bruno Lemaire, non content d'avoir supprimé par décret 10 milliards de crédits pour 2024, nous explique à présent que ce n'est plus 10 mais 20 milliards d'euros qu'il faudra trouver dès l'an prochain.

D'ores et déjà, le ton est donné : trop de dépenses sociales, des collectivités trop dépendantes en plus d'être trop nombreuses... Déjà on évoque des coupes claires dans les dépenses de santé : transport des malades, arrêts maladie, prise en charge des affections de longue durée...

Inutile de dire qu'un tel scénario serait catastrophique pour les habitants de notre commune dont la santé est déjà bien plus fragile qu'ailleurs.

Et qu'en est-il des grandes ambitions affichées crânement par le chef de l'Etat pour l'écologie, pour l'enseignement, pour la réduction de la fracture sociale ? Aurai-elles atterri dans le même tiroir que celui où reposent les images de papier glacé montrant le visage empreint par l'émotion du président de la République lorsque celui-ci s'essayait à la pose devant des tentes des sans-abris.

Décidément, ils ne nous épargneront rien, ni dans les discours, ni dans les actes !

« Il faut en finir avec le quoi qu'il en coûte », assène systématiquement Bruno Lemaire à tous ceux qui dénoncent les mesures aussi drastiques que désastreuses que lui et les siens s'apprentent à prendre. Mais qui a décidé de dispenser ainsi l'argent public sans aucun contrôle et surtout sans aucune stratégie d'ensemble ? Bien sûr, oui, il était indispensable d'aider les TPE et PME, pourvoyeuses de nombreux emplois, à traverser la crise sanitaire et faire face à la hausse historique des prix de l'énergie. Mais combien de centaines de millions d'euros sont allées se réfugier dans les poches de personnages qui n'ont fait que profiter de l'aubaine ?

Car, s'il n'y a pas d'argent « magique », il existe pourtant des formules qui semblent bien l'être —« magiques »— puisqu'elles permettent à des actionnaires de dégager des bénéfices incroyables dans une période où une grande partie du peuple s'appauvrit !

Emmanuel Macron et ses ministres ne peuvent pas continuer de s'intéresser aux dépenses publiques sans s'intéresser à ce qui permet le développement de notre pays. De la même façon, il ne peut pas continuer à raboter tous les budgets, sans prendre la peine de s'intéresser aux recettes, et notamment à celles qui échappent aux caisses de l'Etat. Taxer les superprofits n'est pas une idée folle. Renforcer la législation pour que cesse ce que l'on appelle pudiquement l'optimisation fiscale n'est pas une proposition absurde.

C'est ce genre de revendications qu'il nous faut porter aussi haut et fort que nous porterons bientôt la nouvelle étape du projet de notre commune.

Nous n'avons pas besoin que l'Etat dénigre les agents de la fonction publique ou nous explique ce que nous devons faire car notre engagement au service des habitants de notre commune est constant.

Face à la fracture sociale qu'il a aggravée, nous investissons dans la politique de la Ville, nous œuvrons à la rénovation, l'embellissement et l'entretien de notre patrimoine, nous contribuons à maintenir notre niveau d'investissement tout en poursuivant notre désendettement, notre engagement reste le plus total dans notre politique en direction des jeunes et de nos aînés mais plus large encore des familles.

Et que dire de notre centre aquatique, de notre médiathèque, de nos installations, de nos associations qui font et feront rayonner notre commune...

Notre population mérite mieux qu'un gouvernement qui chaque jour augmente la pression fiscale de nos ménages, notre population mérite d'être soutenue, aidée à surmonter les fins de mois difficiles et c'est le sens même de la décision que nous prenons en contradiction avec le DOB de finalement baisser notre taux d'imposition foncier de 2%

Notre population se réjouit du travail de la majorité d'autant plus que comme chaque année les oppositions soutiennent notre budget et nos orientations. Voilà, Monsieur le Maire, chers collègues la raison de notre engagement et de notre investissement, poursuivre le mieux vivre à Billy Montigny, poursuivre la métamorphose de notre commune, alors sans grande surprise, le groupe majoritaire soutiendra le budget primitif qui vient de nous être détaillé.

Les élus Communistes, Socialistes et Républicains

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Formalités administratives du PACS

Le PACS reste une formalité administrative, il n'y a pas de cérémonie. Les deux «conjoints» doivent résider ensemble sur la commune. L'officialisation du PACS peut être rapide suite au dépôt du dossier.

Des documents doivent être fournis

- * Photocopies recto/verso de CNI valide des deux conjoints
- * Facture de moins de 3 mois pour chacun des conjoints à l'adresse billysienne
- * Un acte de naissance les 2 personnes
- * Retirer le CERFA en mairie.

Pour la liste
Rassemblement National

Tribune
non-parvenue

Pour la liste
La Renaissance Billysienne

Tribune
non-parvenue

MATTHIEU
KALKA

SALOMÉ
PAYEN

PIERRE
DARCAS

MARINE
WEYN

ROMAIN
HAIGNERE

le prénom

UN ENFANT C'EST LE DÉBUT DU BONHEUR
UN PRÉNOM C'EST LE DÉBUT DES EMMERDES



Samedi
25 mai,
20^h



PAF : 15€
Billetterie
en mairie
et sur place
Téléphone
03 21 13 81 13